

**PROCES-VERBAL N° 2**  
**COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI**  
**Réunion du Mercredi 12 novembre 2008**

**Présents :**

Frédéric TROUVE	Président de la CCEE
Jean MARTIN	Secrétaire de la CCEE et Secrétaire de séance
Jean-François MOLEY	Membre de la CCEE
Maguy PAES	Membre de la CCEE
Jean Marie SCHMITT	Membre de la CCEE représentant la DTN

**Assistent :**

Pierre LABORIE	Directeur des Formations
André GLAIVE	Vice-Président Chargé du Haut Niveau

**Excusée :**

Brigitte GEILER	Membre de la CCEE
-----------------	-------------------



Le mercredi 12 novembre 2008 à 10h00, la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi s'est réunie au siège de la FFVB, sur convocation régulière de ses membres.

Prochaine réunion CCEE, le lundi 8 décembre 2008 au siège de la FFVB, de 10h00 à 18h00.

**1/ PENALITES REGULARISEES**

- **1FA - « VANDOEUVRE NANCY VB »**  
Le club a soldé la pénalité de **2 400 euros due** en 2005/2006.
- **1MB - « VANDOEUVRE NANCY VB »**  
Le club a régularisé la pénalité de **3 120 euros due** en 2006/2007.

**2/ PENALITES 2007/2008**

- **2 MB - « VANDOEUVRE NANCY VB »**  
Après étude du dossier de **Monsieur Brice HINSINGER**, et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui demande de **rendre son rapport EF1 avant Noël 2008** afin de régulariser sa situation vis-à-vis des pénalités dues par son club.

**3/ FORMATIONS CONTINUES REGULARISEES**

**A/ PENALITES 2007/2008**

- **3 FD « VANDOEUVRE NANCY VB » - PENALITES 2007/2008**  
**M. Omar EL OUALI**, ayant régularisé sa situation durant la saison 2007/2008. Il est en conformité avec les Règlements Fédéraux (Art 54D) donc pénalité annulée.

**4/ ENTRAINEURS NON EN CONFORMITE A CE JOUR POUR LA SAISON 2008/2009**

- **1M - « ASS SP ILLACAISE »**  
Après étude du dossier de **Monsieur Charles MARCOVICH** et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui demande de faire un stage de Formation Professionnelle Continue avant le 30 juin 2009.

.../...

.../...

• **1M - « UGS NANTES REZE METROPOLE »**

Après étude du dossier de **Monsieur Jérôme BERGER** et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui demande de faire un stage de Formation Professionnelle Continue avant le 30 juin 2009

• **3MA - « MUNICIPAL OLYMPIQUE MOUGINS »**

Après étude du dossier de **Monsieur Jean-Christophe DONZION**, et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui demande de faire un stage de Formation Professionnelle Continue et de se rapprocher du C.T.S. F.A.R - **M. Jean-Marc DUVETTE au 06.77.97.38.04. avant le 31 décembre 2008.**

• **2 FC - « ASU LYON VB »**

Après étude du dossier de **Melle Emilie MARECHAL**, et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui a accordé par courrier en date du 19 juin 2008, de suivre sa formation sur 2 saisons (2008/2009 et 2009/2010), elle devait s'inscrire au stage EF1 de WATTIGNIES du 1<sup>er</sup> au 05 décembre 2008, mais à ce jour, toujours pas inscrite. Elle doit s'inscrire aux stages de WATTIGNIES ou de DINARD en 2008 pour que le club ne soit pas pénalisé.

• **3FG - « SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS »**

Après étude du dossier de **Monsieur Dominique GASTELLU**, et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui confirme qu'il lui reste à faire le stage EF1 « conduite d'équipe » qui se déroulera à WATTIGNIES, du 1<sup>er</sup> au 05 décembre 2008 et **qu'il doit rendre son rapport de stage avant le 30 juin 2009.**

## 5/ ENTRAINEURS REGULARISES POUR LA SAISON 2008/2009

• **PRO F - «RC CANNES »**

**Monsieur Yan FANG** ayant régularisé sa situation durant la saison 2007/2008. Il est en conformité avec les Règlements Fédéraux (Art 54D).

• **Pro AM – « STADE POITEVIN »**

**Monsieur Olivier LECAT** ayant régularisé sa situation durant la saison 2007/2008. Il est en conformité avec les Règlements Fédéraux (Art 54D).

• **1F et 2FC « ENTENTE TOULON SIX FOUR LA SEYNE »**

**Monsieur Yannick CEMBALO** ayant régularisé sa situation durant la saison 2006/2007. Il est en conformité avec les Règlements Fédéraux (Art 54D), la CCE lui demande de suivre la FPC de mai/juin 2009.

• **1F - « VOLLEY-BALL NANTES ATLANTIQUE »**

**Monsieur Sylvain QUINQUIS** doit régulariser sa situation en participant à la FPC qui se déroulera à PARIS, le 20 décembre 2008, inscription obligatoire au secrétariat FFVB.

• **1M - « MARTIGUES VB »**

Après étude du dossier de **Monsieur Christophe CHARROUX**, et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE l'informe qu'il doit participer aux prochaines formations EF2 de DIJON et MONTPELLIER (mai/juin 2009) et la FPC PRO de juin 2009.

## 6/ DEMANDES VALIDATIONS D'ACQUIS D'EXPERIENCES

• **Monsieur Jean-Luc BRACONNIER**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE l'informe qu'il est autorisé à rentrer en formation DECFPC.

• **Monsieur Laurent CHAMBERTIN**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE l'informe qu'elle lui valide son diplôme EF2 comme convenu dans la charte des internationaux.

.../...

Date de rédaction : 12/10/2008

Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 12/12/2008

Date de diffusion : 24/12/2008

Auteur : Frédérique TROUVE

.../...

- **Monsieur Cédric DUBOIS**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui propose de faire les stages de « Préparation Physique » et de « Coaching » de la formation DEPVV en 2009 et de participer à la FPC des entraîneurs PRO en juin 2009 pour valider sa saison 2008/2009.

- **Monsieur Manuel GESLIN**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE valide ces compétences sur « l'Éducateur de volley ». Pour obtenir le diplôme correspondant, Il doit s'adresser à sa ligue.

La CCEE lui valide le diplôme « EF1 JEUNES » au regard de son expérience et de son statut. Il devra s'inscrire aux formations de niveau supérieur.

- **Monsieur Luc MARQUET → PRO AM**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE l'informe qu'elle lui valide son diplôme EF2 comme convenu dans la charte des internationaux. Son cas sera étudié le 8 décembre 2008 après la session du BEES 2.

- **Monsieur Christophe MENEAU**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE l'informe qu'elle lui valide son diplôme EF2 comme convenu dans la charte des internationaux.

- **Monsieur Benjamin ROCHE**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE l'informe qu'il doit finaliser son DECFCP avant fin juin 2009.

- **Mademoiselle Violaine SCALABRE**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE l'informe qu'elle est autorisée à entrer en formation DEPVV.

- **Monsieur Matjaz URNAUT → 1 M**

Après étude de son dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE l'informe que compte tenu de son expérience internationale, elle lui valide une partie de son EF2 qu'il devra finaliser **en participant obligatoirement au stage EF2 de Montpellier en mai/juin 2009** durant lequel il lui sera demandé une intervention (*se rapprocher de M. Pierre LABORIE pour informations complémentaires*).

Il doit **impérativement obtenir** son BEES1 avant la fin de la saison sportive 2008/2009 (*passer l'examen ou V.A.E. auprès du MJS*).

## 7/ AFFAIRES DIVERSES

- **3MH - « ST-NAZAIRE VOLLEY-BALL ATLANTIQUE »**

Après étude du dossier de **Monsieur Gilles GOSSELIN**, et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui confirme qu'il **doit rendre son dossier EF2 avant fin décembre 2008**.

- **Eric HEURTEBIZE**

Après étude du dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui accorde un report d'un an pour finaliser son EF2, une convention sera établie prochainement avec lui pour arrêter cette procédure.

- **Damien ALLEMERSCH**

Après étude du dossier et en référence à l'Art 54 D. des RG, la CCEE lui accorde sa dérogation pour se former en EF1 durant la saison 2008/2009, il doit participer aux formations de stages EF1 WATTIGNIES et de DINARD.

## 8/ QUALIFICATIONS DES ENTRAINEURS

Une réflexion est engagée afin de déterminer une procédure quant à la récupération de pénalité et l'attitude à adopter concernant les pénalités courant sur la saison 2005/2006 et 2006/2007.

Date de rédaction : 12/10/2008

Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 12/12/2008

Date de diffusion : 24/12/2008

Auteur : Frédérique TROUVE

La somme de 31 800 euros est due par ces clubs à la F.F.V.B., sur les saisons 2005/06 et 2006/07.

Une réflexion devra être menée sur une clarification des règlements (L.N.V.), et un éventuel assouplissement du dispositif (*mais pas forcément des obligations*) pour les clubs de Nationale 3.

Il est nécessaire qu'un représentant de la L.N.V. soit présent lors de la prochaine réunion de la C.C.E.E.

## 9. FICHER ENTRAINEURS

Thierry BOLOMEY, l'informaticien fédéral, informe la commission, que conformément aux demandes qui lui ont été faites, le fichier des entraîneurs a été modifié :

- il est consultable et modifiable en ligne, par les personnes autorisées (*membres de la C.C.E.E. + F.A.R.*),
- une liaison entre les fichiers licences et entraîneurs a été créée.

## 10/ COLLOQUE DE SEINE ET MARNE

**Le 20 décembre 2008 à partir de 10h30 jusqu'à 18h30 se déroulera le Colloque de SEINE ET MARNE à LA ROCHETTE (77) suivi à 20h00 par le match LA ROCHETTE/CLAMART.**

**Exceptionnellement**, ce colloque sera validé comme une Formation Professionnelle Continue des amateurs pour les entraîneurs qui n'ont pu suivre les Formations de Septembre 2008.

**Inscriptions à la F.F.V.B. auprès de Laurence PLASSE → 01.58.42.22.25 ou par mail : [formation.dtn@volley.asso.fr](mailto:formation.dtn@volley.asso.fr)**

## 11/ DIPLOMES ACCORDES

### Régularisation de Diplômes EF1

▪ BERTRAND Christophe	→	10/06/2008
▪ BLAISE Yann	→	02/04/2008
▪ BORCIC Lara	→	12/07/2007
▪ BOUVET Olivier	→	11/04/2008
▪ BRAULT Sébastien	→	12/11/2008
▪ BROUETTE Eric	→	01/09/2008
▪ CHAPLAIN Glenn	→	26/06/2008
▪ DEMAZURE Aline	→	05/04/2008
▪ DUPRE J. Christian	→	29/04/2008
▪ FARIAD Aïcha	→	05/04/2008
▪ FOUCHET Emmanuel	→	19/06/2001
▪ GAUTHIER Charles	→	13/06/2008
▪ GENICOT Elise	→	10/11/2008
▪ GOSSELIN Thibaut	→	07/04/2008
▪ HAGNERE Nicolas	→	16/07/2008
▪ LESTURGEON Yves	→	12/11/2008
▪ MAGAIL Christophe	→	06/10/2008
▪ MAILLARD Johann	→	24/04/2008
▪ MICHALAK Maciej	→	08/10/2008
▪ MORAND Boris	→	10/06/2008
▪ RAMIREZ Stéphane	→	08/10/2008
▪ ROMERO Franck	→	08/09/2008
▪ ROQUES Jean-Paul	→	12/11/2008
▪ ROYER Thomas	→	29/04/2008
▪ SERVAGEON Guillaume	→	24/04/2008

Date de rédaction : 12/10/2008

Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 12/12/2008

Date de diffusion : 24/12/2008

Auteur : Frédérique TROUVE

- THIMALON Rony → 20/05/2008

### Diplômes EF2

- BOUTLEUX Sylvain → 09/08/2008
- DANCOISNE Xavier → 13/10/2008
- DUBOIS Cédric → 11/02/2008
- ZERIZER Houssam → 08/09/2008

### Diplômes DEPV

- FERRANDEZ Frédéric → 09/08/2008
- MAGAIL Magali → 09/08/2008
- VERNIER Patricia → 09/08/2008

### Diplômes DEFCP

- ENARD Cédric → 01/09/2008
- FRAISSE Jérôme → 01/09/2008

### Diplômes BEES1 OBTENUS EN 2008 AUPRES DU MJS

- ARGOURD Kévin → 10/04/2008
- ARNAUD Jérôme → 10/04/2008
- AUDGER Julien → 14/12/2007
- BENARICHA Kamel → 02/06/2008
- BERTHELOT Céline → 14/12/2007
- BOITEUX Marion → 10/04/2008
- CAUSSE Romain → 10/04/2008
- CHALTON Simon → 10/04/2008
- CONTE Olivier → 14/12/2007
- CHABROLIN Amélie → 02/06/2008
- COMBEAUD Marie → 10/04/2008
- COUSIN Xavier → 02/06/2008
- DE CORTE Julien → 02/06/2008
- DROUIN Olivier → 10/04/2008
- DROUOT Pascal → 14/12/2008
- DUPRAZ Rachel → 10/04/2008
- FERET Virginie → 02/06/2008
- FETTER Gaëtan → 02/06/2008
- FLECHE Aurélien → 10/04/2008
- FLECHE Romain → 10/04/2008
- FRONTO Rodolphe → 10/04/2008
- GIL BELCHIL Daniel → 14/12/2008
- GILLET Yvan → 10/04/2008
- GRELET Rémi → 10/04/2008
- GRINON Martin → 02/06/2008
- GUERIN Vincent → 10/04/2008
- HAMEL Eric → 10/04/2008
- IMBERT Aurélie → 10/04/2008
- KIKULSKI Yann → 02/06/2008
- LEJEUNE Stéphane → 02/06/2008
- LEMAUVIEL Briag → 02/06/2008
- LEMAUVIEL Tugdual → 02/06/2008
- MALIVAO Sulita → 10/04/2008
- MARTIN Eric → 10/04/2008
- MASSE Nicolas → 14/12/2008

Date de rédaction : 12/10/2008

Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 12/12/2008

Date de diffusion : 24/12/2008

Auteur : Frédérique TROUVE

- MATTEI Nicolas → 14/12/2008
- MEUNIER Maxime → 14/12/2008
- MINGUELLA Céline → 14/12/2008
- NASSER Issam → 02/06/2008
- PAPIN Guillaume → 10/04/2008
- PARCHEMIN Mickaël → 02/06/2008
- PEREIRA Christophe → 02/06/2008
- PICGHON Sylvain → 02/06/2008
- PIROTTE Frédéric → 02/06/2008
- ROBEAU Clément → 14/12/2008
- SABATIER Mélanie → 14/12/2008
- SERVAGEON Guillaume → 14/12/2008
- SEGURA Julien → 10/04/2008
- TONIUTTI Benjamin → 10/04/2008
- VINCENTI Franck → 14/12/2008
- YEGOROVA Nataliya → 10/04/2008

Jean MARTIN  
Le Secrétaire de séance de la CCEE,

Frédéric TROUVE  
Le Président de la CCEE,



**Destinataires** : Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des Commissions Centrales/Autre diffusion

Date de rédaction : 12/10/2008  
Date d'approbation : Adopté par le Bureau Exécutif du 12/12/2008  
Date de diffusion : 24/12/2008  
Auteur : Frédérique TROUVE